

tenue sous la présidence de Monsieur le président BABSKI, assisté(e)
de Madame ALIBERT et Monsieur ALVAREZ, Conseillers
En présence de Monsieur TORRENTE, Rapporteur public
Madame DELABORDE, Greffier

09 heures 15

01) DOSSIER N° 2400014

RAPPORTEUR: Monsieur Oscar ALVAREZ

Titre de l'affaire Annulation de la décision portant rejet de la mise en demeure de prendre toute mesure visant à faire cesser les désordres affectant la propriété du requérant

Demandeur Nom des parties

Monsieur

Représentants des parties

Maître SELARL EBC AVOCATS Isabelle

Défendeur COMMUNE DE SAINT-MENGES
ARDENNE METROPOLE

Arrêté le 27/01/2026

La présidente du tribunal,

S.Mégrét